

[Traduction]

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES—LA GUYANE—L'ACCROISSEMENT DE LA VIOLENCE RACIALE ET POLITIQUE B) LA CONDITION IMPOSÉE AUX IMMIGRANTS GUYANAIS POUR L'OBTENTION D'UN VISA

M. Dan Heap (Spadina): Monsieur le Président, le 14 mars j'ai soulevé la question de la Guyane, pays membre du Commonwealth comme nous, et des Guyanais en Guyane ou au Canada. J'ai demandé au secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M. MacEachen) si le Canada va condamner la violence systématique exercée par le gouvernement Burnham contre beaucoup de ses ressortissants. J'ai demandé au ministre de l'Emploi et de l'Immigration (M. Roberts) s'il va créer un programme spécial en faveur des Guyanais, à qui il ferme la porte en exigeant d'eux un visa. Ni l'un ni l'autre n'a répondu très sérieusement. C'est pourquoi je désire maintenant revenir à cette question.

La Guyane traverse une crise très grave. Ce petit pays de cinq cent mille âmes, inférieur en surface à beaucoup de villes canadiennes, a envoyé plus de quatre cents personnes émigrer au Canada en 1982, et plus de cinq cents en 1983. En 1983 le Canada n'a accordé qu'à quarante-huit personnes le statut de réfugié. Il s'agissait de personnes craignant à juste titre d'être persécutées si elles retournaient dans ce pays dit démocratique.

La Guyane traverse une très grave crise alimentaire. Suivant la législation et les méthodes policières en cours, celui qui est trouvé en possession de farine de blé risque la prison et des milliers de dollars d'amende. Par contre, pour la marijuana, l'amende n'est que de quelques centaines de dollars. Cela illustre la crise bizarre et l'origine de la malnutrition aiguë qui sévissent en Guyane. Toutefois, les tentatives de la part du peuple guyanais pour corriger cette situation en produisant de quoi subvenir à leurs besoins a été gravement compromise par un gouvernement très violent et très répressif.

● (1820)

Ce gouvernement exacerbe systématiquement les conflits raciaux entre les gens des diverses origines, Indiens asiatiques contre Africains, Africains contre Européens. Il semble s'appuyer sur le principe diviser pour régner.

La police et l'armée sont souvent coupables de crimes. Il y a peu ou pas de recours aux tribunaux et, en fait, le gouvernement semble laisser fleurir le crime puisque les policiers eux-mêmes en profitent.

Le gouvernement guyanais, à cet égard, est différent des autres gouvernements d'Amérique du Sud qui peuvent être répressifs mais n'approuvent pas le crime et la violence ordinaires, à moins que ce ne soient eux qui les commettent.

La violence semble dirigée contre des collectivités particulières en Guyane, notamment les Indiens asiatiques, les Portugais, les Chinois et les Blancs. En Guyane ce terme désigne principalement les Britanniques ou les Hollandais. Bien entendu, il y a également de nombreux mélanges.

Toutefois, une des raisons de ces attaques pourrait être que certains de ces petits groupes font office de marchands, une autre que le gouvernement, qui est contrôlé presque exclusivement par des gens d'origine africaine, permet la violence contre les autres groupes.

L'ajournement

De plus, il y a apparemment une violence dirigée contre ceux que l'on pense être opposés au gouvernement de la Guyane. Le parti au pouvoir de M. Burnham, qui a truqué les élections et qui est totalement corrompu de l'avis d'observateurs britanniques et autres, s'appuie sur l'intimidation violente par les Noirs, qui sont principalement d'origine africaine, contre les autres Noirs, c'est-à-dire ceux d'origine indienne. Dans certains cas, l'appui qu'un Guyanais indien donnerait au parti d'opposition, le *peoples' progressive party*, suffirait pour qu'il soit battu et qu'on saisisse ses terres.

Un autre parti d'opposition, l'Alliance progressiste des travailleurs, a essayé aussi de rassembler des gens de race différente, et il fait donc l'objet d'agressions encore plus véhémentes de la part du gouvernement de M. Burnham. Apparemment, ce gouvernement considère comme une menace à son régime l'unité raciale du peuple guyanais.

La crainte d'être persécuté au retour en Guyane est bien fondée, car il est presque impossible à une personne inscrite sur la liste noire du gouvernement de ce petit pays de se trouver du travail. Le gouvernement s'est emparé de la plupart des entreprises et contrôle la plupart des emplois. Si l'on n'a pas sa carte de membre du congrès populaire national, on a vraiment beaucoup de mal à trouver du travail, surtout si l'on est originaire de l'Inde.

Voilà pourquoi je voudrais, comme l'a demandé le chef du NPD (M. Broadbent) tant au ministre de l'Emploi et de l'Immigration qu'au secrétaire d'État aux Affaires extérieures, que le gouvernement mette sur pied un programme spécial, et surtout qu'il accorde un moratoire d'un an sur tout jugement de déportation rendu contre les ressortissants guyanais qui demandent le statut de réfugié au Canada et dont il conviendrait d'examiner de plus près le cas, et cela en raison de la gravité de la situation qui prévaut en Guyane, situation que le gouvernement n'a pas encore reconnue. Je voudrais qu'il surveille de près l'aide qui est accordée à l'État guyanais et voie à ce qu'elle bénéficie aux personnes qui en ont vraiment besoin, plutôt qu'aux fonctionnaires de l'État. Je voudrais aussi qu'il exige officiellement, par les voies diplomatiques que lui offre son appartenance au Commonwealth, ou par tout autre moyen possible, que le gouvernement de M. Burnham rétablisse la protection des droits de l'homme et la pratique des élections démocratiques, principes qui avaient été reconnus à l'obtention de l'indépendance, et reconfirmés quelque dix ans plus tard, jusqu'au moment où le gouvernement de M. Burnham s'est vu confier les rênes du pouvoir il y a environ vingt ans.

● (1825)

J'espère que le gouvernement donnera suite à ces demandes et qu'il ne cherchera pas à se défilier en abordant d'autres questions.

[Français]

Mme Suzanne Beauchamp-Niquet (secrétaire parlementaire du vice-premier ministre et secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur le Président, il me fait plaisir de répondre à la question du député de Spadina (M. Heap) concernant les droits de la personne en Guyane et l'aide au développement fournie à ce pays.